Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 2 (1913)

Heft: 6

Rubrik: Concours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de la vie industrielle et commerciale, ayant pour conséquence une concentration toujours plus grande des hommes dans les villes; le souci de répandre les bienfaits de l'instruction dans toutes les classes de la nation, de soulager les misères et les maux du peuple. Tous ces faits se traduisent en créations architecturales qui sont, ou plutôt qui pourraient être la véritable expression de notre vie moderne. Aux amphithéâtres et aux aqueducs de l'époque romaine, aux châteaux et aux églises du moyen-âge, nous devrions opposer, avec un légitime orgueil, nos hôtels de voyageurs et nos gares de chemin de fer, nos usines et nos maisons de commerce, nos immeubles locatifs à plusieurs étages, nos écoles et nos musées, nos hôpitaux et nos asiles.

Pour toutes ces catégories d'édifices, la tradition offre peu d'exemples à suivre, il faudrait donc, dans chaque cas, trouver une forme adéquate aux besoins, créer des types satisfaisant aux données du problème. Trop souvent encore, les architectes d'aujourd'hui abordent ces tâches dans un esprit archaïque, en essayant d'adapter tant bien que mal de vieux clichés à des idées tout à fait nouvelles. A leur excuse, il faut dire que jamais, dans un espace de temps aussi court, ils n'ont eu à répondre à des exigences aussi nombreuses et aussi nouvelles. En moins de cinquante ans, et sans avoir le loisir de réfléchir, ils ont dû mettre à exécution une quantité de programmes inédits. Pour se tirer d'affaire, ils ont eu recours à tous les moyens qu'ils considéraient comme bons. Ils ont fait de larges emprunts au vocabulaire archéologique.

On peut néanmoins affirmer que, si les problèmes actuels n'ont pas encore été tous résolus dans un esprit moderne, ils n'en sont pas moins posés devant nous, que si les matériaux et les procédés nouveaux n'ont pas encore été utilisés comme ils méritent de l'être, ils sont cependant à notre disposition. Deux des principales conditions qui déterminent un style existent donc aujourd'hui. Elles sont assez nettement formulées, semble-t-il, pour permettre la formation d'une architecture nouvelle. Reste à savoir dans quelle direction ces forces seront utilisées, dans quel esprit ces programmes seront remplis.

Formulée d'une façon catégorique, la question qui se pose est en définitive la suivante: Existe-t-il de nos jours un goût dominant? Comme l'architecture moderne n'a pas d'unité, comme elle n'est en aucune façon originale, il semble à première vue superflu de rechercher si nous avons aujourd'hui des sympathies particulières, des affinités spéciales. Je crois au contraire qu'une recherche semblable peut être extrêmement féconde, parce que, bien qu'ignorés du plus grand nombre, les germes d'un goût moderne existent. Ce goût se manifeste peut-être surtout d'une manière négative, il nous conduira à dire: ceci me choque, ceci me déplaît ou m'est antipathique. L'expression de ces sentiments indique toutefois que nous avons un besoin obscur de certaines choses, que nous voyons se dessiner au devant de nous un idéal, encore lointain et vague il est vrai, mais cependant réel. Je veux donc chercher à préciser, autant que cela m'est possible, de quel côté nous portent nos sympathies et nos désirs.

Quel est, ou plutôt quel peut être le goût moderne? Le goût est, dit-on souvent, affaire de tempérament, c'est une expression de la personnalité, c'est une faculté qui est indépendante du milieu. Je ne suis point de cet avis. Sans avoir nécessairement un bon goût, chaque époque a du goût pour certaines choses. Et le courant qui l'entraîne dans une direction donnée est lui-même poussé par les grandes forces du moment.

(à suivre)

Camille Martin.

CONCOURS

Zurich. Plan de lotissement de l'Eierbrecht à Zurich.

La municipalité de Zurich met au concours parmi les architectes et ingénieurs suisses ou domiciliés en Suisse l'aménagement, en vue de la construction, de l'Eierbrecht. Ce territoire a une superficie de 62 hectares environ; il s'étend entre le Wehrenbach, le Stöckentobelbach et la limite de la commune du côté de Witikon et comprend le plateau de l'Eierbrecht, légèrement incliné vers le sud ainsi que les terrains en pente qui bordent les cours d'eau susnommés.

Tous les renseignements relatifs au concours se trouvent dans le programme qui peut être obtenu, de même que les plans de situation, au secrétariat du «Tiefbauamt», Hôtel de ville de Zurich, contre paiement d'une somme de fr. 20.

Le jury disposera d'une somme de fr. 10,000; il ne pourra récompenser plus de trois ou quatre projets, mais il devra utiliser entièrement la somme mise à sa disposition.

Les projets devront être livrés le 31 mai 1913, à midi. Le jury est composé de MM. Dr Klöti, conseiller municipal, président; Prof. Dr Baumeister, à Karlsruhe; W. Dick, ingénieur, à St-Gall; F. Fissler, architecte de la ville de Zurich; Prof. Ewald Genzmer, à Dresde; Reese, ancien conseiller d'Etat, à Bâle; V. Wenner, architecte de la ville de Zurich.